



# EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

**FO**  
la force syndicale **DGFIP**

## AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités des services des Finances Publiques. C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFIP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des

hommes ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O.** comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFIP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient départementaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. Certaines de ces règles de gestion, héritées du siècle passé et souvent imposées par conformisme et par conservatisme, devront évoluer car elles ne correspondent manifestement plus ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation de cette administration.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction Générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations, au 1<sup>er</sup> septembre 2014, sont la démonstration de ce besoin d'évolution de règles complexes et, de surcroît, inadaptées à la réalité du réseau et de la vacance d'emplois. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFIP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois en la gérant au fil de l'eau et de réduire le délai d'attente pour ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction ;

- **Le « droit au retour »**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus de C en B par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- **Renforcer le rôle des CAPL** par exemple en les consultant pour la préparation des propositions locales en matière de tableaux d'avancement ;
- **Le classement des demandes prioritaires sur la base de l'ancienneté du fait générateur de la priorité.**

**Le 4 décembre 2014**, de votre vote dépendra la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFIP**, vous enverrez ainsi un message clair sur votre volonté de changement et d'amélioration.

LE 4 DÉCEMBRE

**FO**  
la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX  
PEUT TOUT  
CHANGER



# VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1 - ROSALIE Thierry	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	T. Val d'Oise Amendes
2 - ROGER Aline	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	T. Cergy Collectivités
3 - GUEVEL Michèle	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	Service du Domaine
4 - ZOULIKIAN Catherine	AAP 1 <sup>ère</sup> classe	T. Argenteuil CH
1 - ALY-POLEYA Erika	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	DDFiP Budget
2 - GUILLON Bertrand	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	DDFiP Logistique
3 - CICE Christian	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	SIP Cergy Ouest
4 - LEDOUX Sandrine	AAP 2 <sup>ème</sup> classe	SIP St Leu
1 - MILS Céline	AA 1 <sup>ère</sup> classe	DDFiP DFT
2 - RICHARD Maïté	AA 1 <sup>ère</sup> classe	DDFiP EMR
3 - HAYAUX du TILLY Vincent	AA 1 <sup>ère</sup> classe	DDFiP Comptabilité
4 - JUNG Laurence	AA 1 <sup>ère</sup> classe	T. Pontoise CH

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1 - REDARCE Véronique	Cont. Principal	DDFiP
2 - SZALENIEC Christian	Cont. Principal	PRS
3 - RAGU Isabelle	Cont. Principal	DDFiP Dépense
4 - JOUANNO Christine	Cont. Principal	Paierie Départementale
1 - DEGREMONT Sylvaine	Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl.	DDFiP Produits divers
2 - PARTHIOT Christine	Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl.	T. Val d'Oise Amendes
3 - TSIN YING FING Fabrice	Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl.	SIP Cergy Sud
4 - ROCHE Isabelle	Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl.	T. Beauchamp/Taverny
1 - AUBRY Yves	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	DDFiP BIL
2 - NOUHAUD Nadine	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	SPF Cergy
3 - BOUVET Roselyne	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	DDFiP DFT
4 - ALEXANDRE Anne	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	DDFiP DAJ

## Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1 - LEFORT Agnès	Inspecteur	T. Magny en Vexin
2 - DENOYELLE Christine	Inspecteur	DDFiP SPL
3 - HUSSON Valérie	Inspecteur	BdV
4 - BERHAULT Sandra	Inspecteur	SIP Cergy Est
5 - HEBERT Shendy	Inspecteur	DDFiP Fiscalité Pro
6 - BOUARD Patrick	Inspecteur	T. Cergy Collectivités
7 - HERATTE Chantal	Inspecteur	T. Sarcelles
8 - COUAILLIER Michèle	Inspecteur	T. Argenteuil CH

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/095/>

### Attention :

**Ceci n'est pas un bulletin de vote**

**Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote**